

Initiatives ministérielles

chimique ne peut être construite à Terre-Neuve, afin de traiter les ressources pétrolières sous-marines en question, tant que la capacité des industries en question dans trois autres provinces ne sera pas atteinte; tout cela en vertu d'un accord conclu entre Terre-Neuve, sous le gouvernement précédent et non le gouvernement actuel, et le gouvernement fédéral, dans le cadre d'une législation adoptée par la Chambre.

• (1800)

Imaginez si le gouvernement fédéral avait, au moment de la négociation des projets sur les sables bitumineux, présenté un projet de loi qui aurait précisé que le gouvernement fédéral allait contribuer à ces projets, pourvu que le pétrole en question soit traité dans les raffineries de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Québec. Cette idée saugrenue et sans précédent aurait tout simplement été écartée par la Chambre. Cependant, c'est pourtant ce que nous avons dû accepter en vertu de l'accord sur le projet Hibernia, pour qu'il soit mené à bien.

Nous devons accepter d'entendre le ministre annoncer la création de 1 100 emplois au moment du lancement du projet. Nous avons dû nous résigner à un accord dans un précisant que les ressources sous-marines en question ne peuvent être raffinées qu'aux installations de Come-by-Chance, si ces dernières tournaient à pleine capacité au moment de l'entrée en vigueur de la loi.

Imaginez simplement ce que nous devons accepter à Terre-Neuve. Où vont toutes nos ressources énergétiques? Permettez-moi de le préciser à la Chambre. Nous les vendons à Hydro-Québec pour huit millions de dollars et la société les revend pour 800 millions de dollars aux États-Unis. Ainsi, plaçons les choses dans leur contexte. Mettons les choses au point et disons une fois pour toutes que les Terre-Neuviens en ont assez de tout ceci. Ils en ont marre de devoir donner telle ou telle chose et de se faire dire que cela doit aller à telle ou telle province. Et voilà maintenant que cette poignée de députés siégeant dans ce coin-ci—leur chef n'est pas ici aujourd'hui, mais les nouveaux venus sont là—affirment que ce projet est inacceptable pour le Québec. Monsieur le Président, nous prétendons qu'il est loin de satisfaire complètement les Terre-Neuviens, mais nous voulons que ce projet commence et nous n'allons pas accepter l'obstruction que fait ce groupe de députés dans ce coin-là.

M. Ian Waddell (Port Moody-Coquitlam): Monsieur le Président, je voudrais faire quelques observations sur cette motion. Je tiens simplement à répondre au député de Terre-Neuve, qui demandait où passaient toutes nos ressources énergétiques. Sous l'ancien gouvernement libéral, ou gouvernement Trudeau, elles allaient toutes au gouvernement fédéral, alors que, sous le gouvernement conservateur, il y a au moins un partage cinquante-cinquante entre les provinces et le fédéral sur le chapitre du contrôle, entre autres. Il devrait au moins reconnaître qu'avec le Parti libéral, la province de Terre-Neuve avait une entente moins favorable à cet égard; en fait, il n'y avait pas d'entente avant le projet Hibernia. Je suis certaine que ce vieux routier reviendra sur la question.

Je veux également lui souligner que le Premier ministre terre-neuvien ne me semble pas manifester un enthousiasme débordant pour cette entente. Il dit: «Écoutez, il n'est pas certain que nous obtiendrons tout ce que nous pensions obtenir»,. . .

Une voix: Ils perdront les paiements de péréquation.

M. Waddell: . . .et comme mon collègue le fait remarquer, Terre-Neuve perdra ses paiements de péréquation en échange. Voyons voir qui bénéficiera vraiment de tout cela.

Je ne voudrais pas m'immiscer dans une dispute entre Terre-Neuve et Québec sur cette question; on ne gagne pas à ce jeu.

Une voix: Oh, oh!

M. Waddell: Non, non. J'allais simplement dire une chose que vous pourriez juger sage. Dans le cas de l'accord entre Hydro-Québec et Terre-Neuve, si nous étions vraiment raisonnables, nous et les représentants québécois—et je blâme surtout le Québec—il faudrait renégocier cet accord. Il n'est pas équitable. C'est ce que j'affirme, et je suis de la Colombie-Britannique. Ce n'est pas équitable. Cela explique en partie l'animosité entre Terre-Neuve et Québec. Il nous faudra créer un vent favorable et pour cela, retourner en arrière. Une façon de le faire, c'est de renégocier cet accord. Je me permets de dire cela parce que je n'ai rien à voir dans cette affaire, mais je la connais un peu.

[Français]

peut-être que je pourrais dire au Bloc québécois ou aux députés indépendants que je suis d'accord sur l'amendement. . .

Des voix: Bravo!